BTS TM

Option A « traitements thermiques »
Option B « traitements de surfaces »

FORMATION EN ALTERNANCE | Niveau 5

LIEUX DE FORMATION

TOULON | Lycée Rouvière Suzanne Lefort Rouquette

L'usage du masculin est adopté pour faciliter la lecture et ne reflète aucune préférence de genre.

MÉTIER

Le technicien en traitement des matériaux (métal, plastique, verre, céramique…) applique l'ensemble des techniques qui permettent d'améliorer les propriétés physiques et mécaniques des produits fabriqués. Il leur confère des propriétés spécifiques : résistance à la corrosion, dureté, conductibilité, glissement ou bien amélioration de leur aspect.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Analyser le cahier des charges
- Participer à la conception des pièces et à la définition du couple matériau/traitement
- Analyser le cahier des charges et participer à la définition des traitements
- Proposer des solutions technologiques adaptées et optimisées
- Choisir et conduire des essais ou des mesures relatifs au procédé
- Industrialiser les procédés expérimentés
- Choisir et conduire des essais ou des mesures relatifs au produit (pièces)
- Établir les procédures de traitement, choisir l'équipement adapté
- Planifier la production et la maintenance préventive
- Lancer et assurer la production
- Mettre en œuvre les moyens de contrôle et d'analyse, exploiter les résultats obtenus
- Optimiser la production
- Recenser les non-conformités et les dysfonctionnements, rechercher les causes
- Effectuer les mesures ou les essais en vue de formuler un diagnostic. Proposer des actions correctives
- Mettre en œuvre les actions correctives
- Analyser les avaries. Participer à leur expertise
- Analyser les besoins en matériels, établir le cahier des charges
- Rechercher et sélectionner les fournisseurs
- Participer à la réception des matériels, à la mise en service et aux essais
- Dialoguer avec les intervenants internes ou externes à l'entreprise
- Rédiger et rendre compte, exposer un travail
- Animer une équipe, conduire une réunion
- Transmettre un savoir.

SECTEURS CONCERNÉS : Ensemble des secteurs de la métallurgie et des industries mécaniques : construction automobile, aéronautique, construction ferroviaire, machines-outils ; matériel agricole, matériel de manutention ou destiné au BTP…

Fabrication de matériel électronique et électrique professionnel ou grand public, d'instruments et de matériel de précision, de matériel médical et biomédical. Optique, lunetterie, bijouterie, orfèvrerie

PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sécurité, environnement

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Sciences physiques et chimique appliquées
- Sciences et techniques industrielles

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro A.

DUREE : 2 ans | 675 heures de formation par an.
ALTERNANCE : 2 semaines en entreprise | 2 semaines en centre de formation.
Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat)

VALIDATION

BTS TM • Traitement des matériaux, option A ou Option B

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de plus 15 ans à moins de 30 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

**Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou pro A (nous consulter).*

PREREQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.

- Admission en 1ère année : être titulaire d'un baccalauréat S sciences de l'ingénieur, technologique (STI, STL, ST2A), professionnel en lien avec les sciences physiques ou d'un diplôme de niveau IV à orientation industrielle.
- Admission en 2ème année : être titulaire de la 1ère année identique au diplôme en initial.

CODE UAI : 0131782S - Numéro de déclaration activité : 93131605713 - CFAI Provence : Réalisation de formations en apprentissage de niveau 4 et 5, en nos murs ; Gestion administrative de formations de niveau 4 et 5 dispensées par des écoles partenaires ; Gestion de formations de niveau 7 dispensées par des écoles partenaires. AFPI Provence : Gestion de formations continues et en alternance de niveau 6 et 7 dispensées par des écoles partenaires ; Conception et réalisation des autres formations continues.

Qualités requises : Autonomie | Rigueur & Méthode | Esprit d'analyse et de synthèse | Polyvalence | Sens de la communication

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

❖ MODALITES

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage.

❖ DELAIS D'ACCES

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, ASP.

❖ PARCOURS ADAPTES

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

❖ HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

❖ METHODES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

❖ MOYENS PEDAGOGIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

❖ ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative. Equipes pédagogique et administrative de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du BTS Traitement des matériaux, diplôme délivré par le MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Les blocs de compétences ne sont pas sécables pour tous les référentiels de l'Education Nationale.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

Licence professionnelle | Diplôme d'ingénieur

Exemples de métiers : Technicien d'ateliers intégrés à des unités de production, technicien de laboratoire de contrôle et d'expertise. Evolution vers des fonctions d'agent de maîtrise et d'encadrement.

❖ INSERTION :

- *Pas de données en 2024, car pas d'apprentis finissant en 2024.*

Plus d'information : → INSERJEUNES

RÉSULTATS AUX EXAMENS 2024

TOULON | Lycée Rouvière Suzanne Lefort Rouquette : Pas d'apprentis sortants en 2024

CODE UAI : 0131782S - Numéro de déclaration activité : 93131605713 - CFAI Provence : Réalisation de formations en apprentissage de niveau 4 et 5, en nos murs ; Gestion administrative de formations de niveau 4 et 5 dispensées par des écoles partenaires ; Gestion de formations de niveau 7 dispensées par des écoles partenaires. AFPI Provence : Gestion de formations continues et en alternance de niveau 6 et 7 dispensées par des écoles partenaires ; Conception et réalisation des autres formations continues.